



SOMMET
POUR L'ACTION
SUR L'IA



AI ACTION
SUMMIT



DOSSIER DE PRESSE

SOMMET POUR L'ACTION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

DU 6 AU 11 FÉVRIER 2025

SOMMAIRE

Éditorial du président
de la République P. 4

Introduction de l'Envoyée spéciale
du président de la République P. 6

La France: un leader mondial
de l'IA P. 8

Un Sommet pour l'Action P. 12

Cinq grands axes de travail P. 18

Une approche unique
et inclusive P. 23

Programme P. 24

Informations presse P. 25



Éditorial du président de la République

L'intelligence artificielle, dont le développement ne cesse de s'accélérer, bouleverse nos vies par ses immenses pouvoirs. Pouvoir de prédiction, de calcul, de reproduction, d'accélération de nos savoirs, de nos techniques, de nos créations. Cette technologie porte en elle de grandes et nombreuses opportunités. Chacun mesure en effet comment les domaines de la santé, de l'éducation, le monde du travail, celui de l'innovation, seront résolument transformés par une technologie dont tout le potentiel reste encore à atteindre. Son déploiement génère aussi des risques et inquiétudes légitimes, qu'il s'agisse de la fiabilité de l'information, de la protection des droits, ou encore la capacité de chacun à se l'approprier. Pour préserver notre héritage de pensée, l'équilibre de nos sociétés et façonner l'IA selon les valeurs universelles que nous défendons, il est temps d'agir.

Pendant la Renaissance européenne, l'éclosion des savoirs libéra les femmes et les hommes, réinventant la médecine, précipitant les évolutions politiques et religieuses, transformant le regard porté sur la nature et l'univers. Dans ce tumulte, émergea une certaine idée de l'Homme: celle qui assujettit la machine à l'esprit, l'univers à la raison, la cause individuelle à l'intérêt général. De même devant l'émergence de l'intelligence artificielle, je crois nécessaire que la France et l'Europe impriment cette marque d'humanisme à ces mutations du monde.

L'avenir de l'IA est un enjeu politique, de souveraineté et d'indépendance stratégique. Pour s'assurer que notre continent et notre pays, dont l'écosystème dans le domaine de l'IA et du numérique est si riche et dynamique, conduisent la marche du siècle, nous devons accompagner nos talents et entrepreneurs.

Pour continuer à innover et à créer, il nous revient d'identifier et d'anticiper dès maintenant l'enjeu énergétique et climatique que représente le déploiement de l'IA à grande échelle, les défis sur l'avenir du travail et de la création, et de permettre à chaque citoyen, chaque entreprise, chaque pays, d'avoir accès à une IA fiable.

Bâtir une IA de confiance sûre en poursuivant les travaux des sommets de Bletchley Park et de Séoul, partager ses bienfaits à large échelle, garantir un accès indépendant aux ressources de l'IA, définir un cadre de gouvernance international inclusif et efficace : tels sont les grands enjeux du Sommet pour l'action sur l'IA.

Ce Sommet est tourné vers l'action. Pour réussir, nous aurons besoin de l'ensemble des acteurs : grands groupes, startups, chercheurs, étudiants, États, ONG. Nous pouvons et devons bâtir l'intelligence artificielle au service des femmes et des hommes, compatible avec notre vision du monde, dotée d'une gouvernance large, en préservant notre souveraineté. Chacun pourra trouver sa place. Paris en sera l'exemple du 6 au 11 février.



Introduction d'Anne Bouverot, Envoyée spéciale du président de la République

Depuis plusieurs mois, l'intelligence artificielle suscite un intérêt sans égal. La preuve par l'exemple: six mois après les Jeux Olympiques, Paris, la France et l'Europe seront au centre de la carte mondiale à l'occasion du Sommet pour l'action sur l'IA, avec comme question centrale le futur de nos sociétés, qui seront profondément marquées par le développement croissant de l'IA et de ses usages.

Cette question, la France se la pose depuis 2018, par la publication du premier volet de la stratégie nationale pour l'IA, puis, plus récemment, via les travaux de la commission nationale sur l'intelligence artificielle que j'ai eu l'honneur de co-présider.

Sur le plan international, la France est par ailleurs l'un des sept pays à participer à l'ensemble des principaux mécanismes de coordination sur l'IA – et ceux-ci tendent à se multiplier. Fruit d'un travail exigeant et au long cours, le Sommet pour l'action sur l'IA s'inscrit dans cette continuité et marque le début d'une nouvelle dynamique en matière de coopération internationale.

Tout d'abord, ce Sommet est un moment d'ouverture inédit.

Ouverture dans la préparation de cet événement, au cours de laquelle nous avons étroitement associé plus de 800 acteurs au sein de nos cinq groupes de travail, tant des entreprises que des organisations de la société civile de tous les horizons. Partout dans le monde, on entend la volonté de ne pas être des consommateurs passifs des services d'IA et d'être inclus dans sa construction et ses règles.

L'ouverture, c'est aussi l'accès pour toutes et tous. Nous souhaitons démystifier l'intelligence artificielle et sa complexité, passer de la science-fiction à la réalité des usages. Pendant une semaine, nous allons en montrer des applications dans tous les domaines, mettre à l'honneur la création artistique et impliquer la jeunesse du monde.

En outre, ce Sommet sera une semaine d'actions concrètes. C'est maintenant qu'il faut nous assurer, tous ensemble, que l'intérêt général soit au cœur du développement de l'intelligence artificielle. L'IA en faveur des biens communs à Paris, ce sera par exemple la promotion de 50 projets innovants qui répondent aux objectifs de développement durable. Ce sera aussi le lancement d'une initiative d'ampleur en faveur de l'intérêt général et visant à rendre l'accès à l'IA plus égal à travers la planète. Ce Sommet permettra de prendre à bras le corps des enjeux essentiels, au premier rang desquels figurent la qualité du débat public, démocratique et l'intégrité informationnelle à l'heure de l'IA générative.

Enfin, ce Sommet est la volonté d'une action plus durable. Par des initiatives qui s'inscriront dans le temps long, en premier lieu, et qu'il nous revient de porter avec énergie dès le lendemain du Sommet. Par l'absolue nécessité, en second lieu, de penser les deux grandes transitions de notre temps – numérique et environnementale –, conjointement pour la première fois sur la scène internationale, afin de faire de l'IA un vecteur de progrès qui respecte la planète et soit au service de l'intérêt public.

La France : un leader mondial de l'IA

S'appuyant sur une stratégie nationale ambitieuse portée par le président de la République depuis 2017, la France se positionne désormais comme un leader mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle.

UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE DÉPLOYÉE DEPUIS 2018

Depuis 2018, la France a déployé une stratégie pour l'intelligence artificielle structurée autour de la recherche, de la formation et de la diffusion économique des technologies d'IA. Cette stratégie a mobilisé 2,5 Md€ à date et a permis de faire émerger **un écosystème leader autour de l'IA, reconnu internationalement.**

Ainsi, la France en IA, c'est :

- **plus de 1 000 startups en IA** qui ont levé des fonds en France, dont 1,2 Md€ en 2024,
- **le 1^{er} pays en Europe** pour les projets d'investissements étrangers en IA,
- **le 1^{er} hébergeur de centres de recherche et des centres de décision en IA** de leaders mondiaux : OpenAI, Alphabet (Google), Tata Sons, Cisco, Criteo, DeepMind, Fujitsu, HPE, IBM, Intel, Meta, Microsoft, NaverLabs, Samsung, SAP, Uber,
- **des entreprises françaises parmi les plus belles réussites mondiales** : Mistral AI, H, HuggingFace, PhotoRoom, Aqemia,

→ **16 Licornes** dont ContentSquare, EcoVadis, ManoMano, Meero, Mirakl, Payfit, Qonto, et dernièrement Mistral AI,

→ **des centres de calcul parmi les plus importants d'Europe**, à la fois public (Jean Zay - GENCI) ou privé (Scaleway, Outscale ou OVH),

→ **des modèles de fondation parmi les plus puissants** qui ont été entraînés ou développés en France : Llama 2, Llama 3, Mistral Large...

L'un des plus grands succès de la stratégie française en IA fut de positionner le pays comme un acteur majeur dans le domaine de la recherche en IA. Elle s'appuie sur l'excellence de la formation des talents, le développement de la puissance de calcul publique, et un déploiement dans tous les secteurs de l'économie.

→ Sur la formation, pour démultiplier la recherche française, la création de quatre instituts 3IA a renforcé les liens entre recherche publique et privée, avec plus de 40 chaires et 300 contrats doctoraux financés ;

→ Dans le domaine de la puissance de calcul, le supercalculateur Jean Zay a vu le jour en 2019 et a permis de soutenir plus de 1 200 projets académiques et industriels ;

→ Des initiatives sectorielles ont permis de structurer et utiliser les données pour transformer l'action publique, dans le domaine de la santé ou du travail tandis que des projets de défense et de sécurité ont bénéficié de ressources importantes.

Largement soutenus dans le cadre du plan France 2030, les efforts ont été concentrés sur quatre axes principaux:

→ **Doubler le nombre de talents en IA** par la consolidation de la recherche et de la formation d'excellence: 9 pôles d'excellence internationaux dits IA Clusters ont été créés et financés à hauteur de 360 M€. Les 9 lauréats IA Clusters sont:

- PR[AI]RIE – PSAI
(Université Paris Sciences et Lettres)
- MIAI Cluster
(Université Grenoble Alpes)
- Hi! PARIS Cluster 2030
(Institut Polytechnique de Paris)
- PostGenAI@PARIS
(Sorbonne université)
- ENACT
(Université de Lorraine)
- DATAIA-Cluster
(Université Paris Saclay)
- ANITI IA Cluster
(Université de Toulouse)
- 3IA Côte d'Azur 2030
(Université Côte d'Azur)
- SequoIA
(Université de Rennes).

Ces investissements renforcent considérablement l'écosystème en recherche et formation en IA répartie sur l'ensemble du territoire. Ils doivent permettre de combiner cette excellence de la formation, de la recherche et de l'innovation pour faire émerger en France des leaders académiques. **L'objectif pour 2030 est d'atteindre 100 000 personnes formées dont 20 000 en formation continue** et de pouvoir placer au minimum un établissement d'excellence dans les meilleurs rangs internationaux.

→ **Dans le domaine du calcul, démultiplier les investissements publics et privés.**

- Dans le domaine public, **Jean Zay a également été étendu** et progressivement ouvert aux acteurs économiques et un investissement européen est prévu pour installer un ordinateur exaflopique en Europe.
- Des **Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche (PEPR)** IA ont été lancés pour travailler dans le domaine de l'IA frugale et de confiance.
- **Dans le domaine privé**, plusieurs projets majeurs ont été lancés en France, avec notamment le projet de Microsoft annoncé lors de Choose France 2024 (4 Md€) et d'autres à venir.

→ **Soutien au développement de start-ups** pour développer une offre française compétitive, avec plusieurs actions: (1) le développement de briques technologiques sur l'IA embarquée et leur intégration dans des systèmes complexes, (2) le développement de systèmes d'IA de confiance autour de la construction du collectif confiance.ai, (3) la création de communs numériques sur toute la chaîne de valeur de l'IA générative pour accélérer le développement de cette filière en France.

→ **Déploiement de l'IA partout dans les entreprises: rapprocher l'offre de la demande en IA et donc d'accélérer la diffusion de l'IA dans les entreprises avec notamment le dispositif IA Booster.** Les projets open source et le développement de démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique des territoires contribuent également à mettre l'IA au service du plus grand nombre et du bien public.

En plus d'être devenu le premier hub sur l'IA générative d'Europe, la France est ainsi passée de la treizième place en 2023 à la cinquième place en 2024 dans le Global AI Index. Sur le volet de la stratégie porté par des acteurs publics (recherche, formation et infrastructures), la France est passé du 5^e rang mondial en 2021 au 3^e rang en 2023 d'après le Global AI Vibrancy Ranking.

LA FRANCE DISPOSE D'ATOUTS EXCEPTIONNELS DANS LE DOMAINE DE L'IA

L'excellence de ses écoles et universités permet de former des ingénieurs parmi les meilleurs au monde, souvent à l'origine de technologies d'IA de pointe. **Les entreprises s'appuient notamment sur les compétences scientifiques et d'ingénierie des talents formés en France**, qui disposent d'une renommée internationale. À titre d'illustration, entre 2017 et 2021, la France a maintenu son **7^e rang mondial et 2^e de l'Union européenne en matière de publications** dans le cadre des conférences scientifiques sur l'IA.

Le pays s'illustre également par son écosystème open source unique, regroupant des projets emblématiques comme Mistral, Hugging Face, ou encore scikit-learn parmi les premières bibliothèques ouvertes d'algorithmes d'IA au monde. Ces initiatives bénéficient du soutien de centres de recherche publics de renom, tels qu'Inria, le CNRS et le CEA, complétés par des entreprises industrielles de premier plan. En outre, des dispositifs fiscaux attractifs tels que le Crédit d'Impôt Recherche, le statut de Jeune Entreprise Innovante et le French Tech Visa renforcent cet écosystème dynamique.

Ainsi depuis 2018, de nombreuses entreprises ont choisi la France pour implanter ou renforcer leurs laboratoires sur l'IA: OpenAI, Alphabet (Google), Tata Sons, Cisco, Criteo, DeepMind, Fujitsu, HPE, IBM, Intel, Meta, Microsoft, NaverLabs, Samsung, SAP, Uber. En parallèle, en 2024, **la France compte près de 1 000 start-ups sur l'IA** (contre 502 en 2021) **qui ont levé 1,917 Md€ sur l'année 2024**.

Surtout, la France offre une énergie abondante, pilotable et décarbonée à des coûts compétitifs grâce à sa production majoritairement nucléaire.

LA FRANCE PRODUIT DE GRANDES QUANTITÉS D'ÉLECTRICITÉ COMPÉTITIVE ET DÉCARBONÉE POUR UNE IA COMPATIBLE AVEC LA PRÉSERVATION DU CLIMAT

En 2023, 93% de l'électricité produite en France est décarbonée. Avec le discours de Belfort en 2022, le président de la République a fixé un cap clair pour conforter le rôle de leader de la France dans la transition énergétique, autour de deux priorités : le développement massif des énergies renouvelables et la relance du nucléaire. Cette priorité s'incarne aujourd'hui par des objectifs de déploiement de 100GW de photovoltaïque et 40GW d'éolien en mer à horizon 2050 sur les renouvelables et 6 nouveaux réacteurs nucléaires qui ont été annoncés. Ces investissements assurent à la France de continuer à être un pays massivement producteur d'énergie décarbonée. Avec 89 TWh d'exports nets d'électricité en 2024, la France a battu son record historique, contribuant ainsi à aider nos voisins européens à atteindre nos objectifs climatiques fixés par l'accord de Paris.

Grâce à un parc nucléaire existant très compétitif, aux investissements massifs dans le solaire et l'éolien, et un très grand réseau haute et très haute tension robuste faisant l'objet d'investissements constants, la France offre des conditions économiques très favorables aux projets qui nécessitent de grandes quantités d'électricité propre, comme les data center. Avec la réforme du marché européen de l'électricité, et le cadre de régulation fixé pour prendre la suite de l'ARENH, le gouvernement français a mis en place les réformes nécessaires pour garantir aux entreprises des prix compétitifs et stables, protégés des variations liées aux prix du pétrole et du gaz. Plusieurs types de contrats sont ainsi proposés aux entreprises qui consomment de grande quantité d'électricité, leur permettant de garantir sur 5 à 15 ans des prix stables et compétitifs.

Cette politique énergétique moderne, reconnue par de nombreux acteurs comme étant à la pointe des enjeux climatiques et de compétitivités, combinée à sa situation géographique avantageuse au cœur de l'Europe fait de la France un hub stratégique pour les centres de données, renforcé par des investissements majeurs dans des supercalculateurs comme Jean Zay et le futur exascale Alice Recoque. Par ailleurs, des entreprises privées telles qu'OVHcloud et Scaleway, ainsi que des acteurs internationaux comme Microsoft, Amazon et Telehouse, ont investi massivement dans le pays.

Le projet de loi de simplification de la vie économique bientôt présenté au Parlement inclut une mesure visant à classer les centres de données comme projets d'intérêt national majeur (PINM), permettant l'accélération des procédures administratives. Les projets reconnus comme tels bénéficient d'une accélération et d'une sécurisation par l'État des procédures préalables à l'implantation relatives à l'urbanisme et aux raccordements au réseau de transport d'électricité.

Avec des talents exceptionnels, un écosystème dynamique et une vision éthique, la France s'impose comme un leader mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle. Portée par une stratégie ambitieuse et des investissements structurants, elle est en mesure de rivaliser avec les grandes nations de l'IA tout en déployant sa propre vision de l'IA.

Un Sommet pour l'Action

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE CE SOMMET

L'intelligence artificielle (IA) est plus qu'une révolution industrielle et technologique. Elle porte le potentiel d'un profond changement de paradigme de nos sociétés, dans nos rapports au savoir, au travail, à l'information, à la culture et même au langage. Cette révolution technologique ne connaît pas de frontières. En ce sens, l'IA est un enjeu scientifique, économique, culturel, politique et citoyen qui nécessite un dialogue international étroit associant largement les États, les chercheurs, les entreprises, les créateurs et la société civile, **afin que soient développés de manière collaborative la science, les solutions et les standards qui façonneront l'IA de la société que nous voulons pour demain.**

C'est pourquoi la France, sous l'impulsion du président de la République, a souhaité approfondir la dynamique initiée par le Royaume-Uni et la Corée du Sud, qui ont organisé les deux précédents Sommets, et a proposé d'**accueillir à Paris, les 10 et 11 février 2025, le Sommet pour l'Action sur l'IA.** Le sommet pour l'intelligence artificielle permettra un dialogue avec **un important nombre de pays** sur l'intelligence artificielle, dont les États-Unis, la Chine, les grands émergents et **de nombreux partenaires de tous les continents, dont l'Afrique.** Il sera co-présidé avec l'Inde, qui est pleinement impliquée dans sa préparation, membre du comité de pilotage et des cinq groupes de travail, et qui exerce la co-présidence du groupe de travail sur la gouvernance internationale de l'IA.

Ce Sommet réunira près d'une centaine de pays et plus d'un millier d'acteurs du secteur privé et de la société civile venus de tous les continents. Ces participants sont invités selon une approche inclusive, en reconnaissance de leur engagement pour les actions portées par le Sommet et leur souhait de contribuer activement au débat.

Les questions qui se posent pour tous – citoyens et usagers du monde entier, startups comme grands groupes, chercheurs et décideurs, artistes et médias – reste simple :

Comment développer massivement les technologies et les usages de l'IA dans l'ensemble des pays du monde ?

Comment réussir le virage de l'IA en ne laissant personne de côté et en préservant nos libertés ?

Comment faire en sorte que les usages de l'IA correspondent à nos valeurs humanistes et que cette technologie puisse être mise au service du collectif et de l'intérêt général ?

L'enjeu est fondamental : permettre à l'IA de réaliser sa promesse initiale de progrès et d'émancipation dans un **cadre de confiance commun permettant de contenir les risques propres au développement des technologies et d'en exploiter toutes les opportunités.**

C'est dans ce contexte que la France et l'Europe accueilleront ce Sommet, en écho à notre vision clairement engagée en faveur d'un progrès ouvert et inclusif de l'IA, mais aussi d'une approche souveraine et d'indépendance stratégique face à une technologie absolument critique pour nos sociétés et nos économies.

Le président de la République est en effet mobilisé depuis 2017 pour faire de la France et de l'Europe des acteurs de premier plan de l'IA.

La stratégie française relative à l'IA s'intègre ainsi pleinement dans le cadre du soutien au **développement de l'IA au niveau européen**.

En effet, notre continent porte une approche unique, créative et responsable en matière de numérique, combinant innovation et régulation au bénéfice de ses citoyens. Il est aussi un territoire attractif pour les chercheurs et développeurs d'IA.

De plus, l'Europe a une voix singulière à porter s'agissant de la réponse aux grands défis mondiaux, qui nécessitent une approche solidaire, en témoigne le choix de partager des vaccins pendant la pandémie.

LES OBJECTIFS DU SOMMET

Le Sommet pour l'Action sur l'IA sera l'occasion de s'engager collectivement afin que soient établis la science, les solutions et les standards permettant de mettre l'IA au service, fondamental, de l'intérêt général.

L'IA est une technologie au potentiel formidable qui pourrait **résoudre une multitude de problématiques**, comme la recherche de nouvelles thérapies, la prévision des risques climatiques ou la découverte de nouvelles corrélations scientifiques grâce à l'analyse d'un volume de données considérable. Bien dimensionnée et encadrée, l'IA peut permettre de développer par exemple des modèles d'éducation sur-mesure, efficace et au service des apprenants et avec les enseignants. L'usage de l'IA peut être mis en avant dans de très nombreux domaines et notamment la santé, la science et plus généralement les domaines où la productivité peut progresser fortement grâce à l'IA.

Le Sommet et la Semaine de l'IA qui l'accompagne doivent **mettre en avant ces innovations et leur développement**, en France, en Europe et dans tous les pays contributeurs, afin que **chacun puisse mesurer l'impact et le potentiel de l'IA**. Il s'agit d'un moment important pour **valoriser les écosystèmes permettant le développement de l'IA et son déploiement rapide, des infrastructures aux usages, en passant par les modèles**.

L'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur ont ainsi été conviés et auront vocation à **démontrer et partager les bonnes pratiques et les enjeux techniques, économiques ou sociétaux de leurs technologies**. Les pays seront invités à présenter leurs mesures et pratiques permettant de favoriser le développement d'IA et leur déploiement rapide.

Le Sommet doit aussi permettre d'avancer, afin :

1/ d'ouvrir l'accès au plus grand nombre à une IA indépendante, sûre et fiable, afin que chacune et chacun, quelles que soient son origine et sa connaissance de cette technologie, puisse se l'approprier et en bénéficier. Afin de **réduire la fracture numérique croissante dans un contexte de concentration excessive du marché de l'IA aux mains d'une poignée d'acteurs privés**, ce Sommet visera aussi à démontrer les bénéfices concrets que l'IA peut apporter au quotidien ainsi que sur l'ensemble de nos objectifs de développement durable, à partir de projets sur lesquels entreprises privées comme gouvernements, partout dans le monde, travaillent déjà.

Ce Sommet devrait également porter une initiative d'ampleur pour l'IA au service de l'intérêt général, pour créer un écosystème de l'IA plus divers, ouvert et accessible à toutes et tous. Cela devra se traduire très concrètement par le soutien au développement, mais aussi au partage d'éléments clés, de biens communs de l'IA, comme des jeux de données structurées et accessibles, des outils ouverts et la formation de talents de demain. Afin d'avoir une portée suffisamment large, ce projet doit être soutenu par des acteurs tant publics que privés et bénéficiera à tous, en étant au service de l'intérêt général. Il permettra notamment de répondre à la demande forte de nos partenaires des pays émergents et en développement, qui souhaitent pouvoir avoir accès aux services de l'IA, et gagner en savoir-faire en la matière, tout en garantissant **leur indépendance stratégique et leur souveraineté**.

2/ de développer des IA plus frugales et respectueuses de l'environnement, en ligne avec le défi de la transition climatique et énergétique. Si l'IA peut permettre d'aider à lutter contre le réchauffement climatique et préserver les écosystèmes, **elle s'inscrit pour autant aujourd'hui dans une trajectoire intenable sur le plan énergétique, en particulier en matière de consommation d'énergie fossile**. Les dernières prévisions avancent ainsi des besoins en énergie pour le secteur de l'IA dix fois supérieurs, dès 2026, à ceux de 2023.

Cette perspective n'est pas soutenable. En réponse, le Sommet doit permettre à tous types d'acteurs, issus de tous pays de **s'engager en faveur d'une IA plus durable. Concrètement, cela implique des engagements d'utilisation d'énergie décarbonée, des travaux de recherche approfondis sur l'impact environnemental** du développement de l'IA, et d'évaluer les modèles sous ce prisme, de **définir de nouveaux standards** et d'accroître les investissements verts et dans l'énergie décarbonée à tous les niveaux des chaînes de valeur. Le Sommet devra également permettre aux acteurs de s'engager pour que le développement ou l'adoption de l'IA s'intègre dans un cadre social respectueux de nos valeurs, des travailleurs et des créateurs.

3/ **de s'assurer que la gouvernance mondiale de l'IA soit efficace et inclusive. Il faut que l'ensemble des dirigeants internationaux puissent discuter de tous les sujets que l'IA soulève**, non seulement des questions essentielles d'éthique et de sécurité, mais aussi de la protection des libertés fondamentales, de la lutte contre la désinformation, de la propriété intellectuelle, de la lutte contre la concentration du marché ou encore de l'accès aux données.

L'Organisation des Nations Unies a esquissé en septembre dernier une vision de cette gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle **à travers un Pacte numérique mondial, dont nous souhaitons que les recommandations puissent être mises en œuvre**. Les acteurs privés et la société civile doivent être inclus à cette réflexion, afin de faire fonctionner ensemble une architecture de gouvernance internationale de l'IA qui permette de combiner les multiples enjeux liés à cette technologie.

LES ACTEURS QUI CONTRIBUENT AU SUCCÈS DE CE SOMMET

Une équipe dédiée est engagée depuis près d'un an pour assurer le succès de ce Sommet. L'envoyée spéciale du président de la République, Anne Bouverot, et cinq envoyés thématiques (Sana de Courcelles, Guillaume Poupard, Martin Tisné, Roxanne Varza et Henri Verdier) ont été chargés d'animer les travaux des groupes de contact sur les filières de préparation du Sommet: avenir du travail, IA de confiance, IA au service de l'intérêt public, innovation et culture et gouvernance mondiale de l'IA. Un Secrétariat général a été constitué pour assurer l'organisation de cette rencontre internationale et sa communication. Enfin, sous la coordination du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de nombreux ministères et acteurs publics français ont participé activement à son contenu et à sa programmation.

La France n'avance pas seule vers ce Sommet, qu'elle co-présidera avec l'Inde. Par ailleurs, au niveau international, l'équipe du Sommet s'est appuyée sur un **comité de pilotage rassemblant des représentants d'une trentaine de pays et d'institutions internationales**, ainsi que des représentants du monde universitaire, des entreprises et de la société civile. Celui-ci a été réuni 5 fois. L'objectif du comité est de fournir des orientations stratégiques de haut niveau aux cinq groupes menés par les envoyés thématiques et chargés de co-construire les résultats du Sommet.

Plus de 800 participants (partenaires publics et privés, chercheurs, ONG issus des cinq continents) ont participé aux cinq groupes de contact en se réunissant régulièrement depuis l'été 2024. La liste des membres des groupes de contact du Sommet est disponible sur le site internet du Sommet¹.

Les envoyés du Sommet se sont par ailleurs **rendus dans de nombreux pays sur quatre continents pour préparer cette échéance** et recueillir les recommandations de différentes parties prenantes publiques, privées et philanthropiques. Cinq réunions de la société civile ont également été organisées avec la participation de plus de 500 organisations.

L'impact de l'IA étant sans précédent et multidimensionnel, des processus ouverts et multipartites sont nécessaires pour s'assurer que les décisions prises aujourd'hui sont à la fois éclairées et légitimes. Ainsi, **des milliers d'acteurs intéressés ont également pu s'engager dans la préparation du Sommet à travers différents canaux** :

→ en présentant un projet d'événement pouvant s'inscrire dans la **Route vers le Sommet**, une série d'événements préparatoires qui se sont tenus dans le monde entier pour discuter des enjeux du Sommet. Ces rencontres ont réuni aussi bien des acteurs publics, que privés, tout comme des experts et des membres du monde académique. Le monde culturel et médiatique y a aussi pris part. Cette Route se conclura le 11 février à travers une série d'événements parallèles au Sommet. La liste de ces événements disponible sur le site internet du Sommet²;

→ en participant à l'**appel à projets pour l'IA au service de l'intérêt général**, qui a été conduit par le Forum de Paris pour la Paix, et grâce auquel 50 projets sont sélectionnés dans le monde entier;

→ en contribuant aux **35 défis « Convergence IA »** organisés par le Secrétariat général pour l'investissement, afin de témoigner de l'effervescence des écosystèmes académiques et industriels et du socle concret des innovations sur lequel ils opèrent partout dans le monde;

¹ <https://www.elysee.fr/sommet-pour-l-action-sur-l-ia/presentation>

² <https://www.elysee.fr/sommet-pour-l-action-sur-l-ia/rejoindre-la-route-vers-le-sommet>

→ en déposant des **contributions écrites** et en participant à la **consultation citoyenne**, qui a généré plusieurs milliers de contributions sous l'égide de l'Institut IA & Société (ENS-PSL), le Conseil national du numérique, The Future Society, Make.org et le pôle *Innovation Tech & Global Affairs* de Sciences Po;

→ en participant à l'**appel à manifestation d'intérêt international** lancé par la France autour de l'IA dans le cadre de l'initiative « IA au service de l'efficience » mettant en lumière les succès et les exemples tangibles d'utilisation de l'IA par les micro-entreprises, PME, ETI, grandes entreprises, administrations publiques et organisations internationales, afin de créer un mouvement auprès des entreprises de sorte qu'elles puissent passer le pas grâce à des retours d'expériences réussis.

LA DIMENSION EUROPÉENNE DU SOMMET

Tout au long de la préparation de ce Sommet, **l'Union européenne a été particulièrement mobilisée dans les différentes enceintes préparatoires**. La Commission européenne, tout comme les États membres, ont contribué à ces travaux à la fois au sein du comité du pilotage et des groupes de contact du Sommet. Le Sommet a également fait l'objet de discussions au sein du Conseil de l'Union européenne.

Ainsi, **le Sommet sera le reflet d'une approche européenne équilibrée de l'IA**, articulant soutien à l'innovation, encadrement adéquat et respect des droits, et développement de cette technologie au bénéfice de toutes et tous et notamment des pays en développement.

L'Europe peut et doit en effet fortement renforcer son positionnement sur l'IA et accélérer les investissements dans ce domaine, afin d'avoir une place de premier rang sur le sujet. Le Sommet sera l'occasion d'échanger sur ces enjeux afin de faire de l'Europe un lieu idéal pour former des talents, implanter des infrastructures, développer des modèles et les déployer massivement et investir dans l'IA.

Le volet européen du Sommet s'articule autour de **livrables essentiels au développement d'une technologie dont l'Europe doit garder la maîtrise** grâce à (i) des talents et des centres de recherche et de développement à la pointe, en établissant une stratégie européenne d'attractivité assumée, (ii) une gestion rigoureuse et compatible des données au service du développement de l'IA, (iii) des moyens dédiés pour renforcer le savoir-faire et faire émerger des leaders mondiaux, (iv) une coalition d'entreprises européennes qui s'engagent et ouvrent la voie pour faire de l'Europe une zone d'incubation et de développement véritable des futurs acteurs performants, différenciants et qui deviendront les champions internationaux de demain en IA.

Enfin, **l'Union européenne est partie prenante directe au Sommet**, au titre du programme Europe numérique, qui contribue à l'organisation du Sommet des 10 et 11 février 2025.

Cinq grands axes de travail

Aucun sujet ne sera éludé: du futur du travail à l'IA frugale, de la sécurité des modèles aux enjeux propres aux créateurs, de la nécessaire diversité linguistique (et donc culturelle) à la protection des données personnelles.

INNOVATION ET CULTURE

«Les innovations dont nous sommes témoins en matière d'intelligence artificielle se déploient très rapidement et touchent tous les secteurs. Elles peuvent être très bénéfiques, à condition de définir dès le départ un cadre approprié. Cela vaut particulièrement pour le monde de la culture qui présente des spécificités et où l'enjeu des droits de propriété intellectuelle est particulièrement sensible».

— Roxanne Varza, envoyée du Sommet pour l'innovation et la culture.

L'intelligence artificielle permet de générer des gains importants de productivité, améliorant la compétitivité et les capacités d'innovation des organisations. **La diffusion de l'intelligence artificielle doit donc être accélérée mais aussi accompagnée, en offrant des solutions indépendantes et qui garantissent la souveraineté des pays qui les utilisent.**

Le Sommet sera l'occasion de **mettre en avant des cas d'usage ainsi que des technologies nouvelles**, permettant de répondre à des défis inédits.

Le Sommet devra également permettre d'**identifier les pratiques et les méthodes qui permettent à des écosystèmes d'acteurs de l'IA** de se développer, en particulier en France et en Europe mais également dans tous les pays du monde.

Le **développement des infrastructures et des bases de données** sera également au cœur du Sommet, en tant que carburant essentiel au développement de l'IA.

L'exploitation de l'IA **par tous les types d'organisations et de populations pour contribuer à relever certains grands défis actuels paraît essentielle**. Outre l'enjeu de compétitivité des organisations et des nations, il s'agit de **déployer l'IA à bon escient**: cette exploitation doit notamment être mise au service de la protection de l'environnement ainsi que de la diversité culturelle.

Le lancement d'un projet ambitieux visant à encourager l'innovation d'intérêt public est actuellement prévu. **Ce projet accélérera la diffusion de l'IA dans toujours plus de langues, de pays et de secteurs, tout en abaissant les barrières pour les petits innovateurs ou ceux qui souhaitent adopter ces outils.**

L'importance du **respect des droits de propriété intellectuelle**, en particulier les contenus protégés par des droits d'auteur, ainsi que de la rémunération de la création doit également être réaffirmée. Ce sera un enjeu essentiel de ce Sommet.

Un accueil favorable doit être réservé aux efforts collectifs visant à encourager la production et la diffusion d'**une information fiable produite par les médias et les journalistes**, de même que la mutualisation d'outils permettant de lutter contre la désinformation.

Dans ce contexte, il est également indispensable de faire émerger **des modèles d'affaires équitables qui bénéficient à toutes les parties prenantes**. Des cas d'utilisation de l'IA à la pointe du progrès et soutenir les modèles de concurrence vertueuse seront mis en évidence.

Le Sommet doit offrir une occasion unique de **promouvoir une IA plus durable au niveau international**.

Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif qui a permis de recueillir les besoins et les points de vue de plus de 150 organisations dans 20 pays. Ce travail a impliqué des gouvernements, des participants et des organisations de la société civile. L'excellent travail réalisé par les organisations et initiatives internationales existantes, telles que l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'OCDE ou l'UNESCO constitue un appui précieux.

AVENIR DU TRAVAIL

«L'intelligence artificielle peut devenir une formidable alliée si nous unissons nos efforts pour en faire un levier de progrès social et économique, alliant productivité et bien-être au travail, au bénéfice de tous les travailleurs».

— Sana de Courcelles, envoyée du Sommet pour l'avenir du travail.

Le développement de l'IA transforme profondément les marchés du travail, les emplois et les méthodes de travail. Les travaux du Sommet visent à en saisir les opportunités en limitant les risques et en favorisant l'intégration d'outils de travail qui renforcent à la fois la productivité ainsi que la sécurité et le bien-être au travail.

Alors que la révolution de l'IA commence à se déployer au sein des organisations, il convient d'**appréhender dès à présent les impacts**, d'en suivre le développement, et de favoriser le partage des connaissances et des meilleures pratiques

L'ambition des membres mobilisés sur la thématique «Avenir du travail» dans le cadre du Sommet est de promouvoir une **utilisation socialement responsable de l'IA grâce à un dialogue social soutenu**. Au-delà du contexte du Sommet pour partager ces informations, un travail a été lancé sur une initiative visant à renforcer les capacités de mesure de l'impact de l'IA et de la gestion algorithmique dans le cadre du travail.

L'équipe «Avenir du Travail» coopère activement avec ses partenaires pour rendre opérationnel **un réseau d'observatoires** en connectant plusieurs observatoires internationaux, nationaux et du secteur privé pour améliorer les croisements des connaissances.

L'enjeu est aussi d'encourager les engagements des acteurs économiques et sociaux en faveur d'une IA durable et responsable à l'occasion de ce Sommet, en associant près de 40 représentants de gouvernements des cinq continents, les partenaires sociaux internationaux, des acteurs académiques et de la recherche et experts, et les acteurs économiques et entreprises.

Les échanges dans le cadre du Sommet devront donc apporter des outils pertinents aux acteurs qui souhaitent s'engager dans la voie d'une IA responsable dans le champ du travail, en mobilisant notamment des outils qui évitent les discriminations sur le genre dans l'accès à l'emploi, ainsi que le déploiement d'une politique de ressources humaines qui favorise la formation et l'adaptation aux nouveaux besoins engendrés par l'IA.

IA DE CONFIANCE

« Face aux inquiétudes générées par le développement rapide de l'IA, il importe de comprendre les risques, de les objectiver, en s'appuyant sur la science et l'expertise pour ensuite proposer des solutions efficaces et accessibles au profit de tous et notamment de la protection de nos démocraties ».

— Guillaume Poupard, envoyé du Sommet pour l'IA de confiance.

Après les Sommets de Bletchley Park et de Séoul, la communauté internationale doit poursuivre ses efforts de manière globale et ouverte afin d'identifier et de pallier les risques liés à l'IA.

La sûreté et la sécurité sont des éléments clés de la confiance, qui est une condition préalable à la réalisation de notre objectif général : l'IA au service de l'intérêt public.

L'approche du Sommet pour l'action sur l'IA repose sur trois types de biens publics : la science, les solutions et les standards. Bletchley Park a donné le coup d'envoi d'un effort visant à créer le premier bien public dans ce domaine, un consensus scientifique solide sur l'IA.

Le temps du développement de **solutions techniques ouvertes et accessibles à tous** et du travail en faveur de **standards communs** est venu, afin d'éviter la fragmentation et d'encourager la convergence vers des niveaux exigeants en matière de sécurité et de sûreté de l'IA.

Les risques liés au développement et à l'intégration des systèmes d'IA, feront l'objet de livrables concrets lors du Sommet notamment s'agissant de l'impact de l'IA dans les champs de la cybersécurité, d'identification et la maîtrise des risques que pourrait engendrer un usage malveillant de l'IA. S'agissant spécifiquement des défis de l'IA en matière de manipulation de l'information, plusieurs livrables s'attacheront à apprécier l'impact réel de l'IA sur l'intégrité de l'information, et à démontrer également **les opportunités et les solutions offertes par l'IA dans ce domaine.**

Le Sommet sera également l'occasion de faire le point sur **les engagements volontaires en matière de sûreté et de sécurité** pris précédemment par les grandes entreprises pionnières de l'IA.

Les questions liées à **la lutte contre les discriminations et à l'éthique** seront également abordées à cette occasion.

Ces grands axes de travail ont fait l'objet d'échanges approfondis et soutenus entre plus de 20 États, ainsi qu'avec la Commission européenne, les grandes organisations internationales impliquées sur ces sujets, une cinquantaine d'organisations de la société civile et une trentaine d'entreprises, des PME aux grandes entreprises du secteur.

IA POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

« Les choix inspirés par les modèles d'intelligence artificielle sont déterminants pour nos sociétés. Ils peuvent garantir que plus - ou moins - de femmes trouvent un emploi, influencer la découverte de traitements contre des maladies incurables et améliorer - ou décroître - l'égalité des chances. Ces choix sont des choix collectifs. Pour réaliser le potentiel de l'intelligence artificielle, la société doit rester aux commandes ».

— Martin Tisné, envoyé du Sommet pour l'IA d'intérêt général.

La trajectoire actuelle du développement de l'IA mènera à trois problématiques majeures :

- une inégalité accrue entre ceux qui maîtriseront et ceux qui consommeront l'IA ;
- une concentration des avancées de l'IA au sein d'un nombre limité d'acteurs privés, mettant en péril à la fois la diversité des acteurs impliqués mais aussi la souveraineté des pays qui ne détiennent pas de levier sur cette technologie critique ;
- des occasions manquées de résoudre des problèmes sociaux cruciaux (par exemple la recherche contre le cancer) en raison de la fragmentation des initiatives d'IA d'intérêt général et du manque de données.

C'est pourquoi la France souhaite aboutir dans le cadre du Sommet à la création d'une nouvelle plateforme mondiale qui servira d'incubateur pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général, aux solutions indépendantes, à l'accès ouvert ou contrôlé selon les ressources, et qui permettent d'assurer aux utilisateurs une utilisation souveraine de la technologie.

Il s'agit d'un effort collectif élaboré à la suite de consultations avec des dizaines de pays, des centaines d'organisations de la société civile et des entreprises de tous les continents, et qui vise à développer des biens communs de l'IA dans les domaines des données, modèles ouverts, participation citoyenne, réutilisables par tous les États et organisations qui souhaiteraient s'en saisir, en réponse aux aspirations partagées par les acteurs consultés. Depuis le mois de juin, un groupe de contacts de plus de 200 personnes s'est réuni trois fois et continuera à se réunir au fur et à mesure que cette initiative se dessinera.

GOVERNANCE MONDIALE DE L'IA

« Pour que la révolution de l'IA soit synonyme de progrès pour tous, il est indispensable de bâtir une gouvernance collective et inclusive afin de répondre à l'ensemble des défis posés par cette technologie ».

— Henri Verdier, envoyé du Sommet pour la gouvernance mondiale de l'IA.

Le cadre de la gouvernance mondiale de l'IA est aujourd'hui multiple et fragmenté. Certains pays ou organisations régionales, comme l'Union européenne, se sont dotés de manière autonome de leur propre cadre réglementaire. Au niveau international, en revanche, il n'y a pas de gouvernance unifiée, même si de nombreux acteurs sont impliqués et doivent l'être, car **l'intelligence artificielle soulève des questions de toutes sortes** : sécurité, éthique, impact environnemental de l'IA, accès, concurrence, diversité culturelle, protection des données, interopérabilité des normes, utilisation militaire, intégrité de l'information, normes techniques ouvertes, souveraineté des acteurs, etc.

Toutefois, en l'absence de coordination, de **multi-ples initiatives ont été lancées en parallèle**, dans des formats très différents, comme le processus d'Hiroshima du G7 ou le Sommet de Bletchley Park en 2023, ou encore le Tech Accord sur le recours malveillant à l'IA lors des campagnes électorales, signé par des entreprises uniquement à Munich en février 2024.

Cela crée un **paysage complexe**, souvent trop peu inclusif et même concurrentiel, dans lequel la redevabilité des acteurs de l'IA est à la fois très sollicitée par la série d'engagements qui leur sont demandés, et paradoxalement très peu contrôlée par manque d'institution en capacité de le faire. Dans le même temps, **coexistent des normes variables selon les géographies, ce qui pénalise les plus petits acteurs**, qui ne sont pas équipés pour naviguer entre les systèmes juridiques.

En écho à la vision portée par le Pacte numérique mondial d'une gouvernance de l'IA plus inclusive et plus efficace, qu'il s'agit désormais de décliner de manière concrète, l'ambition principale du Sommet sur le plan de la gouvernance de l'IA est la **clarification et la construction d'un cadre de gouvernance partagé et efficace avec tous les acteurs impliqués, afin que science, solutions et standards soient mieux partagés**.

Le maître mot est l'inclusivité. Aujourd'hui, seuls sept pays dans le monde participent aux principales initiatives internationales en matière d'IA, tandis que 119 en sont totalement absents. Par ailleurs, les acteurs privés et la société civile doivent être pleinement associés à cette gouvernance, qui ne doit pas être réservée aux seuls pouvoirs publics.

La démarche est ainsi pleinement collective ; de nombreuses consultations ont été menées avec diverses parties prenantes de tous les continents. L'objectif est clair : **construire un consensus sur l'architecture de la gouvernance mondiale de l'IA avec tous et pour tous**.

Avec 70 partenaires - États, organisations internationales, entreprises et représentants de la société civile - l'enjeu est de faire émerger une **cartographie du système de gouvernance de l'IA** : ses besoins, ses acteurs, ses principes fondamentaux, ses limites ainsi que ses marges de progrès.

Une initiative de gouvernance unique n'est pas la solution : l'enjeu se situe davantage dans l'articulation des initiatives existantes, à l'image du **Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA)** qui se réunira dans un format élargi le 9 février autour du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, afin de s'accorder sur un nouveau plan d'action pour 2025, et de bâtir un consensus mondial et multi-acteurs autour d'un système de gouvernance de l'IA inclusif et opérationnel.

Une approche unique et inclusive

NOVEMBRE 2023
SOMMET DE BLETCHLEY PARK

MAI 2024
SOMMET DE SÉOUL

SEPTEMBRE 2024
PACTE NUMÉRIQUE MONDIAL

6—11 FÉVRIER 2025

Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle

Plus de 90 pays
conviés pour assurer
une large représentativité

Pour la première fois,
l'ensemble des États
européens associés

Plus de 800 contributeurs,
issus à parité du secteur
privé et des organisations
de la société civile

Plus de 11 000 citoyens
mobilisés en ligne



Un Sommet au service de chacun

Plus de 100 événements dans le monde entier
constituant « la route vers le Sommet »

Un comité de pilotage
avec plus de **30 pays**

Un sommet au Grand Palais
réunissant des participants
de plus de **80 pays et présentant**

50 projets d'IA
au service de l'intérêt général

35 défis pour mobiliser
l'écosystème au service
de causes communes



Une semaine de l'IA pour fédérer tous les secteurs

Des journées scientifiques avec
des chercheurs internationaux

6 et 7 février
Institut Polytechnique de Paris

Un week-end culturel,
pour présenter
des artistes et débattre du rôle
de l'IA pour les créateurs

8 et 9 février
BNF et Conciergerie

Une réunion ministérielle
des pays membres
du Partenariat mondial
pour l'intelligence artificielle

9 février

Une journée dédiée
aux entreprises

11 février
Station F

Une centaine d'événements
organisés en marge du Sommet

11 février

Programme: une semaine dédiée à l'action sur l'IA, du 6 au 11 février 2025

Les événements entourant le Sommet ont commencé depuis plusieurs mois, grâce à la « **Route vers le Sommet** ». Cette centaine de rencontres, organisée dans le monde entier, a en effet permis de réunir de très nombreux participants autour de discussions portant sur les thématiques du Sommet.

Cette mobilisation internationale conduira en février à une véritable « **semaine de l'action pour l'intelligence artificielle** » qui débutera à Paris le 6 février, et dont le Sommet sera le point d'orgue.

Ces échanges débiteront avec **la science** et la présentation des dernières consultations académiques connues et reconnues de tous autour de l'IA. Ainsi, l'Institut Polytechnique de Paris (IP Paris) organisera une **conférence scientifique internationale (« AI, Science and Society »)** les **6 et 7 février** sur son campus. Elle portera sur les transformations engendrées par l'IA sur la science et sur nos sociétés. En favorisant un dialogue interdisciplinaire, cette rencontre permettra à des chercheurs de renom, dont certains lauréats du Prix Nobel, de venir présenter leurs travaux, en amont des différentes discussions qu'auront les dirigeants au fil de la semaine à Paris.

Les **8 et 9 février** seront placés sous le signe du lien entre la **culture et l'IA**, avec des événements dédiés organisés à Paris et ouverts au **grand public**. L'enjeu sera à la fois de présenter des créations réalisées par des artistes avec l'appui de l'IA, mais aussi d'aborder les grands débats qu'ouvre l'émergence de l'IA dans ce secteur (droit d'auteur, patrimoine, évolution des musées, potentiel artistique exprimé grâce et avec l'IA, etc.).

Le **Sommet** débutera le **10 février au Grand Palais** avec un **forum réunissant de nombreuses parties prenantes venues du monde entier** (gouvernements, entreprises, chercheurs, artistes, acteurs de la société civile, journalistes). Cette première journée du Sommet prendra la forme de conférences, de tables-rondes, de présentations, axées notamment sur les solutions permises par l'IA, et permettra de nombreuses rencontres bilatérales entre les participants, réunis pour la première fois dans un tel format et avec une telle diversité d'acteurs.

En fin de journée, différentes soirées seront organisées par des tiers dans le cadre des événements parallèles du Sommet. Le chef de l'État conviera ses homologues et quelques personnalités du monde de l'IA à un **dîner à l'Élysée**.

Le **Sommet des chefs d'État se déroulera le 11 février**, à l'occasion d'une session plénière sur le site du Grand Palais, qui rassemblera l'ensemble des invités de haut niveau, venus du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales, pour échanger entre dirigeants sur de **grandes actions communes** en matière d'IA.

En parallèle, la semaine pour l'action sur l'IA se conclura par une journée dédiée aux entreprises, le « **Business Day** », **toute la journée du 11 février à la Station F** à Paris, où PME, ETI, grandes entreprises, investisseurs et institutions financières pourront échanger et montrer les solutions concrètement déployées au sein des organisations et au service des citoyens, faire état de leurs dernières avancées entrepreneuriales et technologiques et partager sur le contexte de financement du secteur au niveau mondial.

De nombreux événements parallèles se tiendront le même jour à Paris, dont des événements dédiés à l'IA et la démocratie et à l'impact environnemental de cette technologie, qui se tiendront respectivement à l'École Normale Supérieure et au Ministère de la transition écologique.

Parallèlement, un exercice de crise amènera 250 à 300 concepteurs, producteurs d'IA et experts de la cybersécurité à se plonger pendant une demi-journée dans plusieurs scénarios de gestion de crise cyber impliquant des systèmes d'IA.

Informations presse

COMMUNICATION DIGITALE DU SOMMET VIA LE SITE INTERNET OFFICIEL ET LES RÉSEAUX SOCIAUX:

Toutes les informations sur le Sommet seront centralisées sur un site internet à vocation institutionnelle, disponible en deux langues (français, anglais): ai-action-summit.fr

Les informations du Sommet seront relayées sur les réseaux sociaux du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères:


- <https://www.twitter.com/francediplo>
- <https://www.instagram.com/francediplo>
- <http://www.linkedin.com/company/ministere-des-affaires-etrangeres-francais>
- <https://www.youtube.com/francediplotv>
- [flickr.com/photos/francediplomatie/albums](https://www.flickr.com/photos/francediplomatie/albums)

ACCESSIBILITÉ

La communication du Sommet s'inscrit dans le cadre de la charte d'accessibilité de la communication de l'État, qui réunit l'ensemble des règles et des bonnes pratiques en termes d'accessibilité de la communication.

Cette charte répond à la nécessité de proposer une information lisible et compréhensible par tous, tenant compte des situations et besoins de l'ensemble des populations.

Elle est [disponible ici](#).



Contact presse
presse.saia@diplomatie.gouv.fr